

HOPITAL LES JOCKEYS

Association

Adresse : 45 RUE ALEXANDRE DUMAS

80090 AMIENS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Bureau principal :

Pôle Jules Verne - Immeuble Kéréon

11, rue Mathias Sandorf - 80440 Boye*

Tél. : 03 22 660 660 - E-mail : contact@actiswfa.com

Bureau secondaire :

Village Mykonos – Bâtiment A bis

36, avenue Salvador Allendé – 60000 Beauvais

Tél. : 03 44 101 760 - E-mail : secretariat@actiswfa.com



HOPITAL LES JOCKEYS

Association

Adresse : 45 RUE ALEXANDRE DUMAS, 80090 AMIENS

SIREN : 943320754

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

Cabinet ACTIS WALTER FRANCE

Siège social : 11 rue Mathias Sandorf, 80440 BOVES

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Hauts de France



HOPITAL LES JOCKEYS
Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 04/04/2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HOPITAL LES JOCKEYS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 04/04/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Bureau principal :

Pôle Jules Verne - Immeuble Kéréon
11, rue Mathias Sandorff - 80440 Boves
Tél. : 03 22 660 660 - E-mail : contact@actiswfa.com

Bureau secondaire :

Village Mykonos - Bâtiment A bis
36, avenue Salvador Allendé - 60000 Beauvais
Tél. : 03 44 101 760 - E-mail : secretariat@actiswfa.com

SARL au capital de 100 000 € - N° TVA : FR42438435257 - RCS 438 435 257 Amiens
Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables des Hauts-de-France et rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des Hauts-de-France



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'existence et la valorisation des créances clients, notamment au regard des règles de reconnaissance du chiffre d'affaires ;
- La réalité et l'exactitude des charges provenant du Groupement de Coopération Sanitaire LES JOCKEYS ;
- La réalité et l'exactitude des charges provenant du Groupement de Coopération Sanitaire SANTE CHANTILLY ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'association.

Bureau principal :

Pôle Jules Verne - Immeuble Kéron
11, rue Mathias Sandorf - 80440 Boves
Tél : 03 22 660 660 - E-mail : contact@actiswfa.com

Bureau secondaire :

Village Mykonos – Bâtiment A bis
36, avenue Salvador Allendé – 60000 Beauvais
Tél : 03 44 101 760 - E-mail : secretariat@actiswfa.com



Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Bureau principal :

Pôle Jules Verne - Immeuble Kéréon
11, rue Mathias Sandorf - 80440 Boves
Tél : 03 22 660 660 - E-mail : contact@actiswfa.com

Bureau secondaire :

Village Mykonos – Bâtiment A bis
36, avenue Salvador Allendé – 60000 Beauvais
Tél : 03 44 101 760 - E-mail : secretariat@actiswfa.com



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boves, le 05 Juin 2026

SARL ACTIS WALTER FRANCE

Commissaire aux Comptes

Représentée par

Fabrice LEMAY

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie

Régionale des Hauts de France

Bureau principal :

Pôle Jules Verne - Immeuble Kéréon
11, rue Mathias Sandorf - 80440 Boves
Tél. : 03 22 660 660 - E-mail : contact@actiswfa.com

Bureau secondaire :

Village Mykonos - Bâtiment A bis
36, avenue Salvador Allendé - 60000 Beauvais
Tél : 03 44 101 760 - E-mail : secretariat@actiswfa.com

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

HOPITAL LES JOCKEYS

Actif		Au 31/12/2025		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net
Frais d'établissement (I)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles			
	Frais de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	258 240		258 240
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
	TOTAL	258 240		258 240
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions	10 000		10 000
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
	TOTAL	10 000		10 000
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations	1 000		1 000
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL	1 000		1 000
Total (II)		269 240		269 240
Actif circulant	Stocks et en cours	1		1
	Créances ⁽³⁾			
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	635 296		635 296
	Créances reçues par legs ou donations			
	Autres créances	1 756 716		1 756 716
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL	2 392 012		2 392 012
Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus			
	Disponibilités	1 426 725		1 426 725
Total (III)		3 818 738		3 818 738
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		4 087 979		4 087 979
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)			

Passif		Au 31/12/2025	
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	265 700	
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice		
	Situation nette (sous-total)	265 700	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	3 163 254	
	Provisions réglementées		
Total (I)		3 428 954	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total (III)			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	33 426	
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 772	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	484 494	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	93 331	
	Produits constatés d'avance		
Total (IV)		659 024	
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		4 087 979	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Au 31/12/2025	9 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	5 566 885	
	dont parrainages	6 448	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 253 270	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
Charges d'exploitation	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	5	
	Total des produits d'exploitation (I)	7 820 161	
	Achats de marchandises		
Charges d'exploitation	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	7 844 402	
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires		
	Cotisations sociales		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
Produits financiers	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	7 844 402	
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-24 240	
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	24 240	
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Charges financières	Total des produits financiers (III)	24 240	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)		
	2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	24 240	
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		

HOPITAL LES JOCKEYS

		Du 09/04/2025 Au 31/12/2025 9 mois	
Produits exceptionnels (V)	Total		
Charges exceptionnelles (VI)	Total		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats	(VII)		
Impôts sur les bénéfices	(VIII)		
Total des produits (I + III + V)		7 844 402	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		7 844 402	
EXCÉDENT OU DÉFICIT			
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			



**ACTIS
WALTER FRANCE**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES
TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com
RCS AMIENS 438 435 257

1	Objet social	4
2	Nature et périmètre des activités	5
3	Description des moyens mis en œuvre	6
4	Faits significatifs et événements postérieurs	7
4.1	Faits significatifs de l'exercice	7
4.2	Événements postérieurs à la clôture des comptes	7
5	Principes et méthodes comptables	8
5.1	Principes généraux	8
5.2	Changement de méthode comptable	8
5.3	Changement d'estimation	8
5.4	Corrections d'erreurs	8
5.5	Dérogations	8
6	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	9
6.1	Actif immobilisé	9
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	9
6.1.2	État de l'actif immobilisé (brut)	10
6.1.3	Amortissements de l'actif immobilisé	11
6.1.4	Dépréciations de l'actif immobilisé	11
6.1.5	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé	11
6.2	Actif circulant	11
6.2.1	Actif circulant / dépréciations	11
6.2.1.1	Créances et autres créances	11
6.2.1.2	Dépréciation de l'actif	11
6.2.2	Charges constatées d'avance	11
6.3	Fonds associatifs	12
6.3.1	Tableau de variation des fonds propres	12
6.3.2	Subventions d'investissement	12
6.4	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	12
6.4.1	Provisions	12
6.4.2	Fonds dédiés	12
6.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	12
6.6	Compte de résultat	13
6.6.1	Résultat par activité ou établissement	13
6.6.2	Ventilation des charges des GCS les Jockeys et Santé Chantilly	14
6.6.3	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	14
7	Informations relatives aux dirigeants	15

8	Informations relatives à l'effectif	16
9	Engagements financiers donnés et reçus	17
1	Compte de résultat proforma	18

1 Objet social

L'association a pour objet :

- « toutes opérations se rapportant à l'exploitation de toute entité sanitaire et de tout établissement dispensant des soins à la personne, et dans un établissement dit « Hôpital Les Jockeys » sis à Gouvieux (60270) sous le statut d'établissement de santé privé d'intérêt collectif au sens de l'article L6111-1 du Code de Santé Public, notamment :
 - o de délivrer les soins et d'assurer le diagnostic, la surveillance et le traitement des malades et des blessés,
 - o de mener des actions de prévention et d'éducation à la santé,
 - o de participer à la coordination des soins en relation avec les membres des professions de santé,
 - o de mener une réflexion sur l'éthique et de participer à la formation des professionnels des soignants ;
- toutes opérations se rapportant à l'exploitation de toute entité médico-sociale ou sociale ;
- la participation de l'association par tous moyens, à toutes entreprises, sociétés ou association, groupements de coopération, créés ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création d'associations ou de sociétés nouvelles, d'apport commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion alliance ou association en participation ;

et généralement, directement ou indirectement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières compatibles avec cet objet, qui s'y rapportent, et contribuent à sa réalisation.

L'association a vocation, par une contribution directe ou indirecte à une offre effective de soins de qualité en région, à participer à la protection de la santé publique, aux actions sociales et d'utilité publique et aux actions du service public hospitalier. »



ACTIS
WALTER FRANCE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES
TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com
RCS AMIENS 438 435 257

2 Nature et périmètre des activités

L'Hôpital Les Jockeys est une association loi 1901 domiciliée au 45, rue Alexandre Dumas à Amiens (80090). C'est un Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC)

3 Description des moyens mis en œuvre

En ce qui concerne les aspects économique, l'établissement a en charge la facturation des actes, de l'hébergement aux différents tiers (CPAM, mutuelles, patients, résidents, Conseil Départemental...). Il gère également les missions d'intérêt général financées par l'ARS.

Les charges directement supportées par l'établissement se limitent à celles relative aux activités de prestations et d'honoraires médicaux. Les principales charges concernent celles du GCS les Jockeys & du GCS santé Chantilly qui mettent à disposition de l'établissement les moyens humains, matériels, logistiques, pharmaceutiques, ainsi que l'ensemble des autres achats et charges externes.

4 Faits significatifs et événements postérieurs

4.1 Faits significatifs de l'exercice

L'exercice écoulé de l'Hôpital les Jockeys se caractérise par les faits significatifs suivants :

- L'exercice 2025 est le premier exercice d'activité suite à la reprise des actifs dépendants de la procédure collective avec le GCS hôpital de Chantilly-les-Jockeys ;

4.2 Événements postérieurs à la clôture des comptes

Nous ne relevons pas d'événements postérieurs à la clôture susceptibles d'impacter les comptes de l'exercice.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés :

Conformément aux dispositions aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2022-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.2 Changement de méthode comptable

N/A

5.3 Changement d'estimation

N/A

5.4 Corrections d'erreurs

N/A

5.5 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

6 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

6.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Les actifs utilisés par l'hôpital sont la propriété du GCS les Jockeys. L'amortissement des actifs utilisés est compris dans la charge des frais du GCS les Jockeys.

En ce qui concerne le fonds de commerce inscrit à l'actif, sa valeur correspond à la différence entre la valeur totale des passifs repris et comptabilisés, qui excède la valeur globale des actifs repris, a été comptabilisée en créance de compte courant sur la Clinique Les Jockeys et l'Hôpital Les Jockeys (ces entités disposant des autorisations d'exercices et exploitant les fonds de commerce).

Son montant pour l'Hôpital les Jockeys est de 252 241 €, il ne fait l'objet d'aucun amortissement et d'aucune dépréciation.

6.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	-	258 241	-	-	258 241
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	10 000	-	-	10 000
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	-	-	-	-	-
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	-	10 000	-	-	10 000
Immobilisations financières	Participations	-	1 000	-	-	1 000
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	-	1 000	-	-	1 000
Total général		-	269 241	-	-	269 241



ACTIS
WALTER FRANCE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES
 TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com
 RCS AMIENS 438 435 257

A

6.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Néant

6.1.4 Dépréciations de l'actif immobilisé

Néant

6.1.5 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé**6.1.5.1 Titres de participation**

Les titres de participation détenus par l'Hôpital Les Jockeys sont composés de :

- Des parts sociales d'une valeur totale de 500 €, détenues au sein du GCS Les Jockeys ;
- Des parts sociales d'une valeur totale de 500 €, détenues au sein du GCS Santé Chantilly.

6.2 Actif circulant**6.2.1 Actif circulant / dépréciations****6.2.1.1 Créances et autres créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée quand un indice de perte de valeur est détecté.

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

6.2.1.2 Dépréciation de l'actif

Néant

6.2.2 Charges constatées d'avance

Néant

6.3 Fonds associatifs

6.3.1 Tableau de variation des fonds propres

Libellés	Solde début	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs avec droit de reprise			265 700 €		265 700 €
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette			265 700 €	0 €	265 700 €
Subventions d'investissements			3 163 255 €		3 163 255 €
Provisions réglementées					
Total			3 428 955 €	0 €	3 428 955 €

6.3.2 Subventions d'investissement

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montant
2025	ARS	Investissements	1 500 000
2025	ARS	BFR	1 725 000

6.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

6.4.1 Provisions

Néant

6.4.2 Fonds dédiés

Néant

6.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES
TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com
RCS AMIENS 438 435 257

A

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	635 296	635 296	
	Autres	1 756 716	1 756 716	
Charges constatées d'avance		-		
TOTAL		2 392 012	2 392 012	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	33 426	33 426		
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-	-		
Fournisseurs et comptes rattachés		47 772	47 772		
Dettes fiscales et sociales		484 494	484 494		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		93 332	93 332		
Produits constatés d'avance		-			
TOTAL		659 024	659 024		

6.6 Compte de résultat

6.6.1 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre (= libre)		
1 Hôpital Les Jockeys		
Gestion sous contrôle de tiers financeurs (= conventionnée)		
Résultat de l'exercice	0 €	0 €

6.6.2 Ventilation des charges des GCS les Jockeys et Santé Chantilly

Les GCS Les Jockeys et Santé Chantilly portent la quasi-totalité des charges d'exploitation de ses membres, l'Hôpital Les Jockeys et la SAS Clinique Les Jockeys.

La répartition des charges entre les entités, qui constituent les contributions des membres qui équilibrent les comptes des GCS, s'effectue sur la base de la comptabilité analytique.

Il convient de noter que le GCS Les Jockeys est membre du GIE Imagerie Cantilien. Les produits refacturés au GIE font l'objet d'une répartition entre l'hôpital et la clinique et sont, à ce titre, enregistrés en produits dans les comptes pro forma.

Afin d'obtenir une vision économique plus compréhensible par un tiers, il est présenté au point 10 de l'annexe des comptes de résultat proforma pour l'hôpital. Dans cette présentation, la charge des GCS est reventilée par nature.

6.6.3 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	23 100 €
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	23 100 €

7 Informations relatives aux dirigeants

- Montant des avances et des crédits alloués aux dirigeants sociaux avec indication des conditions consenties et des remboursements effectués pendant l'exercice : **Néant**
- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions : ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie : **Néant**

8 Informations relatives à l'effectif

Compte tenu de la mutualisation des moyens au sein des GCS les Jockeys et Santé Chantilly, l'entité ne dispose d'aucun effectif salarié à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre.

9 Engagements financiers donnés et reçus

Néant, les engagements sont supportés par les GCS Les Jockeys et Santé Chantilly.

1 Compte de résultat proforma

Dans ce compte de résultat la charge des GCS Les Jockeys et Santé Chantilly est ventilée par nature.



ACTIS
WALTER FRANCE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES
TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com
RCS AMIENS 438 435 257